

télégraphes, je tiens à dire que nous avons eu une matinée fort intéressante et instructive, lorsque nous avons étudié ce projet de loi. Je crois qu'il n'est que juste de dire que les membres du comité ont été impressionnés par l'étude que M. Fairweather, du National-Canadien, a faite de ce problème et par les réponses très complètes qu'il a données à toutes les questions posées au sujet de la mise en valeur des minéraux, de l'industrie minière, de l'agriculture et de l'exploitation forestière.

Je crois qu'il n'est que juste de dire aussi que le représentant de l'*Aluminum Company of Canada*, dont j'oublie le nom, a exposé en détail, devant le comité, l'ampleur des exploitations de sa société et les effets qu'elles auront sur les autres exploitations de la société au Canada. Il a répondu, à la satisfaction de tous les membres du comité, à toutes les questions qu'on lui a posées. Je suis sûr que tous les députés de la Colombie-Britannique se réjouissent du vaste développement de nos ressources naturelles; je suis également sûr qu'ils sont contents de voir de quelle manière compétente et minutieuse les fonctionnaires du National-Canadien ont étudié cette question avant de recommander que le projet de loi fût étudié par le Gouvernement, par la Chambre, et le comité.

(L'article est adopté.)

Les articles 2 à 9 inclusivement sont adoptés.

L'annexe est adoptée.

Le préambule est adopté.

Le titre est adopté.

Rapport est fait du bill qui est lu pour la 3^e fois et adopté.

SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Beaudoin.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

463. Administration centrale, \$1,370,576.

M. le président: Le crédit en question se trouve à la page 62 du Livre bleu. Je me permets de rappeler dès le début que d'ordinaire les questions d'ordre général sont débattues lors de l'appel du premier crédit. Je prie les députés d'être aussi complets que possible dans leurs observations générales, fin qu'une fois leurs vues exposées à leur satisfaction, nous puissions poursuivre un débat bien ordonné et strictement limité au crédit à l'étude.

L'hon. Lionel Chevrier (ministre des Transports): Monsieur le président, je n'ai pas, règle générale, les années passées, fait de revue générale avant la mise en discussion des cré-

aits de mon ministère. Cette année, toutefois, vu que les crédits n'ont pas été préparés de la même façon qu'auparavant, je crois opportun de parler brièvement ici de quelques-uns des projets principaux dont il est question dans les crédits que la Chambre et le ministère des Transports étudient présentement. Le budget des dépenses du ministère des Transports de 1952-1953 contient plus de 70 crédits inscrits à la rubrique des transports, le montant total s'élevant à \$105,800,638. Le ministère des Transports proprement dit utilisera environ 96.6 millions de dollars, le reste étant attribué aux divers offices et commissions qui dépendent de ce ministère.

Je me propose de m'arrêter pour le moment à quelques-unes seulement des catégories mentionnées au Tableau des articles courants de dépenses et de catégories spéciales, tableau qu'on a inséré à la fin du budget des dépenses. Je me permets de choisir deux ou trois de ces articles pour en traiter brièvement. La première catégorie a trait aux salaires et traitements civils. Le montant prévu pour cette année s'établit à \$30,136,043, comparativement à \$27,323,373 pour la dernière année financière, soit une augmentation de \$2,812,670. La Chambre a le droit de s'attendre à certaines explications à l'égard de cette augmentation.

La somme prévue pour l'exercice 1952-1953 comprend les traitements, salaires et rémunération de surtemps des 11,541 emplois énumérés aux détails des affectations. On note une augmentation nette de 37 emplois comparativement à l'an dernier, soit un chiffre jugé extrêmement bas, compte tenu de la nature des fonctions du ministère. Cette augmentation nette est le résultat de plusieurs changements de classement au sein même du ministère. Cependant, je puis ajouter que la mise en service de notre nouveau bateau de service général à Terre-Neuve a créé sept nouveaux emplois et que nous avons embauché huit nouveaux employés à bord du *St. Stephen*, navire météorologique en service sur le littoral du Pacifique. Si les députés veulent bien se reporter au crédit n° 470 qui a trait aux vapeurs des services de la marine, ils y trouveront ces changements.

Il y a aussi 38 nouveaux opérateurs de radio et techniciens adjoints dont le ministère a eu besoin quand il a assumé l'administration de trois stations du service aéronautique international de l'Atlantique-Nord, celles de Goose, de Montréal et de Moncton. Ces stations relevaient auparavant d'Air-Canada. On trouvera des renseignements détaillés à ce sujet au crédit n° 496, division des télécommunications.

On a réalisé une diminution sensible du nombre des emplois, en ce qui concerne les aides à la navigation, en supprimant 108 postes de gardiens de phares de diverses catégories,